

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

20-11-253

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 12 novembre 2020

L'an deux mille vingt , le dix neuf novembre à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNITZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

Absents :

Marie-Noëlle LAVIE, Valdo DUCLOS, Karine BERRUEL, Bénédicte GUICHON

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Sandy CHAUVEAU pouvoir à Thierry MARTY, Régis GRELOT pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Laurent KERMABON pouvoir à Agnès SEJOURNET, Monique JULIEN pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Jean-François LE STRAT pouvoir à Laurence ROUEDE, Esther SCHREIBER pouvoir à Thierry MARTY, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Bilal HALHOUL pouvoir à Baptiste ROUSSEAU, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Juliette HEURTEBIS pouvoir à Agnès SEJOURNET, Edwige NOMDEDEU pouvoir à Charles POUVREAU, Christophe DARDENNE pouvoir à Charles POUVREAU, Marie-Antoinette DALLAIS pouvoir à Gonzague MALHERBE

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

INFORMATIQUE

CONVENTION D'EXPÉRIMENTATION AVEC ORANGE

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'Orange souhaite développer une nouvelle offre de services autour de la data,

Considérant que l'objectif à terme est de permettre aux collectivités de disposer d'une vision temps réel ou historique d'une problématique précise et de s'appuyer sur des tableaux de bord et des indicateurs pour prendre les décisions adéquates (aménagement, tourisme, rénovation urbaine, développement économique etc.),

Considérant que pour affiner leur future offre Orange propose un pilote dont les frais seront entièrement à leur charge,

Considérant qu'Orange propose une expérimentation autour de l'exploitation et la visualisation des données de notre territoire sur la thématique du tourisme. L'exploitation de ces données peut aider la collectivité à mieux connaître les touristes actuels.

Considérant qu'en partant des typologies d'usagers, l'analyse des données permettront de mieux comprendre la manière dont les infrastructures et les évènements répondent à leurs attentes,

Considérant que ces analyses permettront d'identifier des actions et des pistes d'évolution pour attirer, prolonger le séjour des touristes sur le territoire,

Considérant que ces réflexions se traduiront concrètement par la co-construction d'indicateurs et de tableaux de bord répondant à un cas d'usage orienté tourisme et commerce,

Considérant la nécessité de formaliser par une convention les modalités de ce démonstrateur,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**31** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention entre la Ville de Libourne et la société Orange pour la mise en œuvre de ce partenariat

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

27 novembre 2020

Le Maire,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

